



Mairie de La Roche des Arnauds

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2019/2020

Les inscriptions pour l'école des enfants nés en 2016 ainsi que des nouveaux arrivants se feront à la Mairie de La Roche des Arnauds à compter du 02 mai, tous les matins, du lundi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 9h à 12h.

Vous voudrez bien vous munir :

- ♦ du livret de famille,
- ♦ du carnet de santé,
- ♦ du certificat de radiation pour les élèves précédemment scolarisés dans une autre école (ce document pourra être apporté plus tard).



Une attention particulière vous est demandée quant à l'acquisition de la propreté des enfants rentrant en petite section (pas de couches...).

Une matinée d'intégration sera prévue pour les petites sections le jeudi 13 juin de 9h20 à 11h avec l'Association « LUDAMBULE » au gymnase de l'école maternelle.